

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION Proximus NV

Forme juridique¹ : **Société anonyme**

Adresse: **Boulevard du Roi Albert II-Koning Albert II laan**

N°: **27**

Code postal: **1030**

Commune: **Schaerbeek**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, néerlandophone**

Adresse Internet²: **www.proximus.com**

Adresse e-mail²:

Numéro d'entreprise

0202.239.951

DATE **03-05-2021** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne³ :

les COMPTES ANNUELS en **EURO**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **15-04-2026**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2025

au

31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2024

au

31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **65**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: **6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.5.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15**

Signature
(nom et qualité)

Stijn BIJNENS

CEO et Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)

Stefaan DE CLERCK

Président

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DE CLERCK Stefaan Président du Conseil d'Administration

Damkaai 7, 8500 Kortrijk, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration

BIJNENS Stijn CEO et Administrateur Délégué

Kerkkantstraat 87, 3512 Hasselt, Belgique

Mandat : Administrateur délégué (à partir du 1/09/2025)

de MAHIEU Béatrice CEO BeCode

Pierre Marchandstraat 51, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique

Mandat: Administrateur

GEORGIN Franck-Philippe Secrétaire Général Groupe Lucien Barrière

3 Rue Emile Allez (BAT A – 2ème étage), 75017 Paris, France

Mandat : Administrateur (jusqu'au 6/02/2026)

HANARD Audrey Partenaire chez Dalberg

Clapham Common South Side, Ground Flat 94, SW49DN London, Royaume-Uni

Mandat: Administrateur

KENNIS Koen Echevin de la ville d'Anvers

Bosduifstraat 19, 2018 Anvers, Belgique

Mandat: Administrateur

TILLEKAERTS Claire Administrateur de sociétés

Ter Ramenlaan 11, 9070 Destelbergen, Belgique

Mandat: Administrateur

BASYN Caroline Chief Digital & Information and Global Business Services Officer Adecco Group

Chemin des Vernes 16, 1936 Verbier, Suisse

Mandat: Administrateur

COUNE Cécile Administrateur de sociétés

Rue du Duc 68, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique

Mandat: Administrateur

DE PRYCKER Martin Administrateur de sociétés

De Cauwerstraat 41, 9100 Sint-Niklaas, Belgique

Mandat: Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

RUTTEN Catherine VP International, Government Affairs & Public Policy Vertex Pharmaceuticals

Avenue Emile Van Becelaer 107, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique

Mandat: Administrateur

SONNE Joachim Finance Advisor

Perrymead Street 29, SW6 3SN London, Royaume-Uni

Mandat: Administrateur

VANDENBORRE Catherine Chief Financial Officer & Corporate Lead IBA

Clos du Champ de Bourgeois 11, 1330 Rixensart, Belgique

Mandat: Administrateur

VAN DEN HOVE Luc President & CEO imec

Jachthuislaan 29, 3210 Lubbeek, Belgique

Mandat: Administrateur

DELOITTE, Réviseurs d'entreprises SRL 0429.053.863

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte J, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00025

Mandat: Président du Collège des Commissaires

Représenté par:

2 De Clercq Fabio

Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte J 1930 Zaventem Belgique

Auditor, Numéro de membre : IBR A01556

Luc CALLAERT SRL 0463.716.022

Zwaluwstraat 117, 1840 Londerzeel, Belgique

Numéro de membre: B00342

Mandat: Commissaire

Représenté par:

1 Callaert Luc

Zwaluwstraat 117 1840 Londerzeel Belgique

Bedrijfsrevisor, Numéro de membre : A01123

DEBUCQUOY Jan Conseiller à la Cour des Comptes

Oude Sint-Gommarusstraat 27, 2800 Mechelen, Belgique

Numéro de membre: -

Mandat: Commissaire

Rappe Christophe Conseiller à la Cour des Comptes

Rue du Bataillon des Canaris 19, 5004 Bouge, Belgique

Numéro de membre: -

Mandat: Commissaire

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ont / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	8.519.942.325	8.765.772.859
Immobilisations incorporelles	6.2	21	1.298.231.838	1.431.259.801
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	3.942.379.484	3.843.543.343
Terrains et constructions		22	2.833.384	2.977.490
Installations, machines et outillage		23	3.821.470.227	3.667.266.822
Mobilier et matériel roulant		24	15.201.296	14.016.548
Location-financement et droits similaires		25	74.718.886	66.220.052
Autres immobilisations corporelles		26	12.775.259	75.827.066
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	15.380.431	17.235.365
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	3.279.331.003	3.490.969.715
Entreprises liées	6.15	280/1	3.211.091.601	3.440.633.438
Participations		280	3.211.091.601	3.440.633.438
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	66.565.374	48.670.811
Participations		282	66.565.374	48.670.811
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	1.674.029	1.665.466
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.674.029	1.665.466

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.441.159.735</u>	<u>1.048.475.510</u>
Créances à plus d'un an		29	11.651	11.651
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	11.651	11.651
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	92.115.576	107.529.443
Stocks		30/36	92.115.576	102.606.836
Approvisionnements		30/31	32.868.927	35.513.969
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	59.246.649	67.092.867
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		4.922.607
Créances à un an au plus		40/41	607.320.470	464.765.166
Créances commerciales		40	412.330.972	373.349.932
Autres créances		41	194.989.497	91.415.233
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	333.379.225	242.853.201
Actions propres		50	105.824.765	78.206.392
Autres placements		51/53	227.554.459	164.646.809
Valeurs disponibles		54/58	248.391.007	152.655.915
Comptes de régularisation	6.6	490/1	159.941.807	80.660.135
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	9.961.102.060	9.814.248.369

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>1.419.246.720</u>	<u>1.470.179.791</u>
Apport		10/11	1.000.000.000	1.000.000.000
Capital	6.7.1	10	1.000.000.000	1.000.000.000
Capital souscrit		100	1.000.000.000	1.000.000.000
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	210.377.742	183.275.320
Réserves indisponibles		130/1	205.899.713	178.291.964
Réserve légale		130	100.000.000	100.000.000
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	105.824.765	78.206.392
Soutien financier		1313		
Autres		1319	74.948	85.572
Réserves immunisées		132	4.478.028	4.983.356
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	203.384.055	285.333.356
Subsides en capital		15	5.484.923	1.571.114
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>411.338.188</u>	<u>459.384.430</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	409.509.881	458.733.193
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163	180.000	199.565
Autres risques et charges	6.8	164/5	409.329.881	458.533.628
Impôts différés		168	1.828.308	651.237

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>8.130.517.151</u>	<u>7.884.684.147</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	5.510.044.123	4.735.423.702
Dettes financières		170/4	4.970.320.634	4.211.354.425
Emprunts subordonnés		170	700.000.000	700.000.000
Emprunts obligataires non subordonnés		171	3.823.507.334	3.089.680.961
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	11.212.342	17.577.822
Etablissements de crédit		173	400.000.000	400.000.000
Autres emprunts		174	35.600.959	4.095.643
Dettes commerciales		175	539.723.489	524.069.277
Fournisseurs		1750	539.723.489	524.069.277
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	2.356.696.491	2.948.742.617
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	156.264.716	727.130.198
Dettes financières		43	864.068.040	957.938.365
Etablissements de crédit		430/8	1.700.000	
Autres emprunts		439	862.368.040	957.938.365
Dettes commerciales		44	798.050.813	792.529.200
Fournisseurs		440/4	798.050.813	792.529.200
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	382.696	
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	409.519.269	360.977.601
Impôts		450/3	189.646.567	144.238.685
Rémunérations et charges sociales		454/9	219.872.702	216.738.916
Autres dettes		47/48	128.410.958	110.167.253
Comptes de régularisation	6.9	492/3	263.776.537	200.517.828
TOTAL DU PASSIF		10/49	9.961.102.060	9.814.248.369

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	4.398.781.165	4.503.189.665
Chiffre d'affaires	6.10	70	3.894.977.237	3.980.971.559
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-4.922.607	11.029.740
Production immobilisée		72	372.206.927	399.073.874
Autres produits d'exploitation	6.10	74	109.059.040	82.056.062
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	27.460.569	30.058.431
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3.835.651.367	4.372.497.990
Approvisionnements et marchandises		60	473.508.232	601.653.941
Achats		600/8	463.155.084	580.602.371
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	10.353.148	21.051.571
Services et biens divers		61	1.422.170.486	1.456.194.753
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	871.417.154	884.677.245
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.031.846.611	1.325.068.763
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-667.242	-6.295.167
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-4.003.849	-891.518
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	41.312.228	49.530.060
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	67.747	62.559.911
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	563.129.799	130.691.675

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	906.814.012	532.240.161
Produits financiers récurrents		75	359.888.421	162.309.137
Produits des immobilisations financières		750	296.121.109	108.298.494
Produits des actifs circulants		751	16.385.442	19.674.854
Autres produits financiers	6.11	752/9	47.381.869	34.335.789
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	546.925.591	369.931.024
Charges financières		65/66B	1.272.528.965	274.803.922
Charges financières récurrentes	6.11	65	215.682.237	271.937.006
Charges des dettes		650	213.309.685	195.730.907
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651	-30.765.709	51.693.993
Autres charges financières		652/9	33.138.261	24.512.106
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	1.056.846.728	2.866.916
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	197.414.846	388.127.914
Prélèvement sur les impôts différés		780	195.072	268.332
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	58.565.323	28.611.046
Impôts		670/3	78.995.254	55.723.803
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	20.429.931	27.112.757
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	139.044.595	359.785.200
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	505.328	701.086
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	139.549.922	360.486.285

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	424.883.279	425.596.291
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	139.549.922	360.486.285
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	285.333.356	65.110.006
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	4.168.865	54.376.483
sur l'apport		791		
sur les réserves		792	4.168.865	54.376.483
Affectation aux capitaux propres		691/2	31.776.614	1.174.561
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	31.776.614	1.174.561
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	203.384.055	285.333.356
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	193.891.474	193.464.857
Rémunération de l'apport		694	193.891.474	193.464.857
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.661.316.187
8022	349.407.564	
8032	379.060.048	
8042	4.080	
8052	4.631.667.783	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.272.025.588
8072	449.014.456	
8082		
8092		
8102	378.922.011	
8112	39	
8122	3.342.118.072	
211	<u>1.289.549.711</u>	

GOODWILL**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.136.145.639
8023		
8033		
8043		
8053	5.136.145.639	
8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.094.176.437
8073	33.287.075	
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	5.127.463.512	
212	<u>8.682.127</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.304.342
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	109.600	
Cessions et désaffectations	8171	1.028.718	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	79.006	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	6.464.231	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.326.852
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	325.584	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	1.028.718	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	7.128	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	3.630.847	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>2.833.384</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	11.146.655.510
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162 669.056.187	
Cessions et désaffectations	8172 578.442.028	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182 -4.080	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192 11.237.265.589	
Plus-values au terme de l'exercice		
8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice		
8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.479.388.688
Mutations de l'exercice		
Actés	8272 497.906.425	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302 561.499.712	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312 -39	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322 7.415.795.362	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23) <u>3.821.470.227</u>	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	50.280.736
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163 6.207.955	
Cessions et désaffectations	8173 1.505.583	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193 54.983.109	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P xxxxxxxxxxxxxxxx	36.264.189
Mutations de l'exercice		
Actés	8273 5.023.207	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303 1.505.583	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323 39.781.813	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24) <u>15.201.296</u>	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	108.226.888
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	50.276.647	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	158.503.534	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	42.006.836
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	41.777.812	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	83.784.648	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	<u>74.718.886</u>	
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	74.718.886	
Mobilier et matériel roulant	252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	497.540.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	5.683.352	
Cessions et désaffectations	8175	401.754.856	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	-79.006	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	101.389.490	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	421.712.934
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	4.512.052	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	337.603.627	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	-7.128	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	88.614.231	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>12.775.259</u>	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	17.235.365
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	1.854.934
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	15.380.431
Plus-values au terme de l'exercice		
8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		
8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice		
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>15.380.431</u>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.665.466
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	77.630	
Remboursements	8593	69.068	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.674.029	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Proximus Global NV Société anonyme Boulevard du Roi Albert II 27 1030 Schaerbeek Belgique 0861.585.672	Actions	98.758.705	91,30	0,00	31/12/2024	EUR	2.717.366.955	6.234.088
Proximus Luxembourg SA Société anonyme rue du Puits Romain 18 8070 BERTRANGE Luxembourg 15605033	Actions	245.340	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	114.193.662	12.618.792
Proximus NXT IT NV Société anonyme Boulevard du Roi Albert II 27 1030 Schaerbeek Belgique 0826.942.915	Actions	4.828	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	92.309.072	-30.756.049
Proximus NXT Nederland B.V Société à responsabilité limitée Krommerwetering 7 3543 AP Utrecht Pays-Bas 30135115	Actions	42.677	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	22.221.675	286.692
Belgian Mobile ID NV Société anonyme Markiesstraat 1 1000 Bruxelles Belgique 0541.659.084	Actions	90.404	15,00	0,00	31/12/2024	EUR	25.829.979	5.319.755
Proximus Media House NV Société anonyme Rue Carli 2 1140 Evere Belgique 0875.092.626	Actions	20.000	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	9.947.652	2.610.602

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Synductis CV Société coopérative à responsabilité limitée Brusselsesteenweg 199 9090 Melle Belgique 0502.445.845	Actions	310	16,67	0,00	31/12/2024	EUR	21.700	0
Experience@work CV Société coopérative à responsabilité limitée Abdijdreef 14 3070 Kortenberg Belgique 0627.819.632	Actions	30	30,00	0,00	31/12/2024	EUR	343.412	132.251
Tessares NV Société anonyme Chemin du Cyclotron 6 1348 Louvain-la-Neuve Belgique 0600.810.278	Actions	43.200	23,18	0,00	31/12/2024	EUR	-94.189	-71.545
Proximus Infrastructure Holding BV Société à responsabilité limitée Boulevard du Roi Albert II 27 1030 Schaerbeek Belgique 0648.964.048	Actions	4.300	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	10.062.534	-9.217
MWingz BV Société à responsabilité limitée Simon Bolivardlaan 34 1000 Bruxelles Belgique 0738.987.372	Actions	1.600.000	50,00	0,00	31/12/2024	EUR	3.200.000	1.758.475
Fiberklaar Midco BV Société à responsabilité limitée Raymonde de Larocheaan 13 9051 Sint-Denijs-Westrem Belgique 0760.489.106	Actions	3.100.001	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	309.973.847	-14.781

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Unifiber Midco NV Société anonyme Drève Richelle 161D , boîte 20 1410 Waterloo Belgique 0771.814.647	Actions	50	49,99	0,00	31/12/2024	EUR	79.917.215	-42.846
Mobile Vikings NV Société anonyme Kempische steenweg 309 , boîte 1 3500 Hasselt Belgique 0886.946.917	Actions	10.000	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	22.989.750	6.195.122
Ads & Data NV Société anonyme Haresesteenweg 226 1800 Vilvoorde Belgique 0809.309.701	Actions	8.694	11,20	0,00	31/12/2024	EUR	1.434.702	-275.997
aug.e nv Société anonyme Berkenlaan 8 , boîte c 1831 Diegem Belgique 0471.967.356	Actions	15.876	47,50	0,00	31/12/2024	EUR	-6.616.910	-4.986.348
Proximus ADA NV Société anonyme Kantersteen 12 1000 Bruxelles Belgique 0781.848.902	Actions	100	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	4.721.917	1.794.740
Doktr BV Société à responsabilité limitée Koning Albert II Laan 27 1030 Schaerbeek Belgique 0787.949.212	Actions	1.207	52,66	0,00	31/12/2024	EUR	1.337.363	-1.654.831

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Flanders Technology & Innovation BV Société à responsabilité limitée Ottergemsesteenweg 808 , boîte 377 9000 Gent Belgique 1003.648.706	Actions	100	11,10	0,00	31/12/2024	EUR	3.269.541	-1.235.459
Glasfaser Ostbelgien BV Société à responsabilité limitée Klötzerbahn 24 4700 Eupen Belgique 0791.811.295	Actions	1.577.498	50,00	0,00	31/12/2023	EUR	31.622.388	-237.590
Proximus Service private Limited Société à responsabilité limitée Level 8, Prestige Technostar, B3 Building 560048 Bangalore, Karnataka Inde U70200KA2025FTC197078	Actions	9.999	99,99	0,01		EUR	0	0
Proximus Portugal Techhub, Unipessoal Lda Société à responsabilité limitée Avenida Duque de Loulé 110 , boîte 5 1050-093 Lisboa Portugal 510595251	Actions	1	100,00	0,00		EUR	0	0
Proximus d.o.o Belgrade Société à responsabilité limitée Tresnjing Cveta Belgrade (New 11000 Beograd, Serbia Serbie 113485719	Actions	1	100,00	0,00	31/12/2024	EUR	1.181.798	133.308

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	227.554.459	164.646.809
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	110.228.966	164.326.018
de plus d'un mois à un an au plus	8687	115.175.667	
de plus d'un an	8688	2.149.827	320.791
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Frais à reporter - prestations

27.028.434

Charges financières à reporter

21.916.312

Produits acquis

2.236.565

Frais à reporter - coûts des ventes: Dans le cadre de son programme Fibre, Proximus a conclu un accord de capacité avec Unifiber, couvrant 40 % des logements raccordables (prêts à la commercialisation) déployés par la société. Les redevances liées aux droits d'accès, prépayées sur une période de trois ans, sont comptabilisées en charges selon un principe d'étalement dégressif (les redevances de droits d'accès sont étalées sur trois ans, avec un différé de 20 ans pour la première année, de 19 ans pour la deuxième année et de 18 ans pour la troisième année), à compter du moment où les services de réseau commencent à être fournis. Cette approche permet d'aligner le profil de reconnaissance des coûts sur celui des produits reconnus au titre des services fournis aux clients finaux.

108.760.496

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DU CAPITAL****Capital**

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.000.000.000
(100)	1.000.000.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Actions au porteur sans mention de valeur

Actions nominatives

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	419.738.935	141.882.310
	580.261.066	196.142.825
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	196.142.825
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	141.882.310

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	44.249.857
8722	14.957.564
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	200.000.000

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Société Fédérale de Participations et d'investissement SA Louizalaan 32 , boîte 4 1050 Ixelles Belgique 0253.445.063	Nominatif	180.887.569	0	53,51
Proximus NV van publiek recht Koning Albert-II laan 27 1030 Schaerbeek Belgique 0202.239.951	Nominatif	14.707.300	0	4,35
	Dématérialisée	250.264	0	0,07

Informations supplémentaires

La Société peut, dans les limites légales, acquérir ses propres actions et céder les actions ainsi acquises conformément aux dispositions du Code des Sociétés et des Associations.

Le conseil d'administration est mandaté par l'article 13 des statuts d'acquérir le nombre maximal d'actions propres autorisé par la loi à un prix ne pouvant être supérieur de cinq pourcent au cours de clôture le plus élevé des trente jours de cotation précédant la transaction ni inférieur de plus de dix pourcent au cours de clôture le plus bas des trente jours de cotation précédant la transaction. Ce mandat est accordé pour une période de cinq ans à compter du vingt-et-un avril deux-mille-vingt-et-un.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Avantages sociaux pour le personnel et les retraités

308.832.341

Plans mise a disposition

10.175.207

Plans de depart anticipé

37.339.592

Litiges en suspens

22.066.009

Rentes d'accidents de travail

22.096.013

Démantèlement des sites mobiles

5.089.842

Autres

3.730.877

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	29.780.963
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	10.883.802
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	18.897.161
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	126.483.753
Fournisseurs	8871	126.483.753
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42) 156.264.716

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	1.095.009.804
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	648.196.504
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	11.212.342
Etablissements de crédit	8842	400.000.000
Autres emprunts	8852	35.600.959
Dettes commerciales	8862	201.978.979
Fournisseurs	8872	201.978.979
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 1.296.988.783

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	3.875.310.830
Emprunts subordonnés	8813	700.000.000
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	3.175.310.830
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	337.744.511
Fournisseurs	8873	337.744.511
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913 4.213.055.341

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	121.101.510
Dettes fiscales estimées	450	68.545.057

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	219.872.702

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
Intérêts non échus sur emprunts	80.142.718
Droits facturés concernant des périodes ultérieures	20.255.597
Options à émettre	2.169.381
Swap de taux d'intérêt	161.208.841

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	4.298.739	4.317.075
Reprises	9111	4.160.626	6.891.891
Sur créances commerciales			
Actées	9112	5.543.656	4.022.763
Reprises	9113	6.349.011	7.743.114
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	19.893.253	10.763.733
Utilisations et reprises	9116	23.897.102	11.655.251
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	13.003.333	19.726.247
Autres	641/8	28.308.895	29.803.813
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	28	142
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	35,6	40,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	70.499	80.483
Frais pour la société	617	1.438.047	1.690.759

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	202.619	103.909
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Bénéfices de change incl. Report/Deport		22.991.096	17.145.831
Plus-values sur réalisation d'action propres		1.733.239	143.733
Autres		106.961	2.931.143
Intérêts sur l'IRS		22.347.954	14.011.175
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	5.527.055	51.693.993
Reprises	6511	36.292.765	
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
Pertes de change incl. Report/Deport		26.351.091	17.539.173
Moins values sur réalisation d'action propres		1.101.224	3.910.459
Frais bancaires divers		4.272.219	2.490.799
Commissions-use of payment means		1.305.997	571.675
Autres		107.731	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	574.386.160	399.989.456
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	27.460.569	30.058.431
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		26.923
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620	12.139.201	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	21.368	31.508
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	15.300.000	30.000.000
Produits financiers non récurrents	(76B)	546.925.591	369.931.024
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	1.398.645	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	545.526.947	369.931.024
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	1.056.914.475	65.426.828
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	67.747	62.559.911
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		34.747.335
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	-33.720.035	-27.579.044
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	33.787.783	55.391.621
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	1.056.846.728	2.866.916
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	1.056.846.728	2.866.916
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Changement dans les réserves taxables
Dépenses non admises
Diverse déductions/Exemptions d'impôts
Réduction de valeur / reprise de réduction de valeur sur actifs financiers

Codes	Exercice
9134	78.866.781
9135	33.500.000
9136	
9137	45.366.781
9138	128.473
9139	128.473
9140	
	21.518.667
	38.145.993
	-981.644.984
	1.027.055.932

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Réduction de valeur / reprise de réduction de valeur sur actifs financiers
Plus-values sur cession d'immobilisations financières
Mouvement des provisions

Exercice
1.027.055.932
545.526.947
6.045.972

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives
Excédents d'amortissement
Latences passives
Ventilation des latences passives
Provisions Imposables
Créances douteuses

Codes	Exercice
9141	14.941.286
9142	
	14.941.286
9144	9.595.714
	5.963.252
	3.632.462

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	282.445.871	311.738.340
9146	760.251.056	770.059.753
9147	172.017.312	178.515.935
9148	15.469.060	44.755.321

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	<u>106.310.567</u>
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	106.310.567
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

350.000

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

350.000

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Immobilisations Incorporelles

17.403.847

Immobilisations corporelles

411.497.292

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

223.163.017

Devises vendues (à livrer)

9216

223.163.017

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

Dans le cadre de son programme de déploiement de la fibre, Proximus a conclu un accord de capacité avec Unifiber portant sur 40 % des homes passés (prêts à la commercialisation) à déployer par cette dernière. Les redevances de droits d'accès y afférentes, prépayées sur une période de trois ans, deviennent exigibles lorsque les services réseau sous-jacents sont disponibles. L'engagement de 307,7 millions d'euros correspond, au 31 décembre 2025, au nombre résiduel de homes passés qu'Unifiber doit encore déployer et facturer à Proximus dans le cadre de l'accord de capacité, multiplié par le prix actuel par home passé que Proximus paiera d'avance en contrepartie d'un droit d'accès à un service réseau d'une durée de 20 ans.

307.700.000

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Dans le cadre de la politique de gestion des membres du personnel, Proximus a prévu un plan de pensions complémentaires sous la forme d'un plan « but à atteindre », applicable à Proximus S.A. de droit public et certaines de ses filiales. Les employés de Proximus S.A. de droit public font partie de ce plan de pension complémentaire.

Les droits des participants à ce plan sont reconnus au plus tôt à partir du 01.01.1997. Pour l'exécution des engagements et la gestion des actifs qui sont constitués, un Fonds de Pension a été constitué et reconnu par A.R. du 08.12.1998. En 2015 ce Fonds de Pension a adopté la dénomination "Fonds de Pension Proximus O.F.P" via la modification de ses statuts publiée dans les annexes du Moniteur belge du 09/06/2015.

Sur base d'un calcul actuariel par la méthode PUC (Projected Unit Credit), appuyé sur un taux d'intérêt nominal de 3,80 % et sur l'évolution prévue des rémunérations, l'engagement DBO (Defined Benefit Obligation) vis-à-vis des membres du personnel de Proximus S.A. de droit public s'élève à 706.431K EUR au 31.12.2025.

L'engagement total de ce fonds (Proximus S.A. de droit public et quelques filiales) s'élève à 818.501K EUR au 31.12.2025. Le fonds est alimenté sur base du « periodic cost » annuel, également calculé par la méthode PUC. Au 31.12.2025 ce fonds gère un portefeuille d'investissements de 1.170.460K EUR.

Conformément à l'avis de la CNC 2018/15 émis le 20 juin 2018, en Belgian GAAP, la valorisation des engagements de pension doit être basée sur les salaires actuels sans tenir compte de leur évolution future. En outre, conformément à la législation belge, le portefeuille d'actifs détenu par le fonds de pension couvre largement les droits acquis calculés de façon prudente au 31/12/2025. De ce fait, il ne faut pas reconnaître de provision pour sous-financement dans les comptes annuels statutaires belges.

Le Leadership Squad participe à un régime de pension complémentaire entièrement financé par Proximus, constitué d'un "plan à prestations définies". Ce régime correspond donc à un engagement de l'entreprise de verser, à l'âge de la retraite, un montant déterminé conformément aux règles du plan, un montant qui ne dépend pas du rendement des investissements.

Sur la base d'un calcul actuariel selon la méthode PUC (Projected Unit Credit), réalisé en appliquant un taux d'actualisation nominal de 3,40 % ainsi que l'évolution attendue des salaires, le montant total des obligations DBO (Defined Benefit Obligation) s'élève à 7.529K EUR au 31 décembre 2025.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Proximus s'est engagée à verser à Fiberklaar une redevance selon le principe du « pay as you use » pour un nombre minimal de homes passed livrés par Fiberklaar. Cet engagement minimal augmente progressivement, passant de 7 % lors du déploiement d'une zone à 35 % cinq ans après la livraison de cette zone. Compte tenu de la longue durée résiduelle de la convention d'actionnaires, le montant de cet engagement ne peut être estimé de manière fiable, dans la mesure où il dépend de paramètres nécessitant des hypothèses prospectives, tels que l'évolution de la part de marché de Proximus en Flandre au sein des zones fibre et la variabilité du prix par logement activé. Pour cette raison, le montant communiqué est présenté comme nul.

Exercice

0

APERÇU DES AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements :

Currency and Interest Rate Swaps (échange d'un taux d'intérêt fixe contre un variable)	10.882.069
Engagement de location de	
bâtiments	290.452.959
sites	61.034.023
équipement technique de réseau	10.311.197
véhicules	64.539.766

Garanties reçues :

pour couverture de Proximus S.A. de droit public des banques (garanties bancaires)	37.071.972
pour couverture d'engagements de tiers vis-à-vis de Proximus S.A. de droit public des banques (garanties bancaires)	30.552.201
garanties reçues de tiers	5.000.000
comme dépôts à la Caisse des Dépôts et Consignation	1.496.790

Droits :

Droit de ligne de crédit long terme	725.000.000
Droit de ligne de crédit court terme	50.000.000
Droit de ligne de crédit chez Proximus S.A.	314.045.400
Droit d'émission de "Commercial papers"	1.000.000.000
Dont émis	0
Droit d'émission d'Euro Medium Term Notes	5.000.000.000
Dont émis	3.850.000.000
Currency and Interest Rate Swaps (échange d'un taux d'intérêt fixe contre un variable)	10.882.069

Certaines facilités de crédit sont conditionnelles au respect de certains ratio's d'endettement au niveau du groupe.

Proximus donne à certaines de ses filiales des « support letters » qui donnent l'assurance qu'elles peuvent satisfaire à leurs obligations financières.

Proximus a souvent, pour les lieux loués où elle installe des antennes pour son réseau, une obligation de rendre les lieux à la fin de la convention dans leur état original.

HCL

En 2021, Proximus a conclu un partenariat avec HCL Technologies par lequel cette société exploite et maintient l'infrastructure de cloud privé de Proximus. HCL et Proximus ont conclu un arrangement de financement d'actifs (montant nominal de 65 millions d'euros) pour l'infrastructure qui reste dans les centres de données de Proximus et sous le contrôle de Proximus, qui est reconnue comme une vente et un crédit-bail en BEGAAP et pour laquelle Proximus a l'obligation de racheter les actifs.

Contingences et engagements en relation avec les coentreprises et les entités associées de fibre (Unifiber et Glasfaser Ostbelgien):

- Imposés aux entités de fibre :
 - Après la période de déploiement, Unifiber est tenue de respecter les ratios cibles de dette nette/EBITDA définis dans leurs accords d'actionnaires. La trésorerie disponible doit être utilisée pour atteindre ces objectifs en priorité avant toute distribution aux actionnaires.

- Imposé aux actionnaires des entités fibre
 - Proximus a l'obligation contractuelle de soutenir financièrement Unifiber en acquérant un volume prédéfini de connexions fibre pour les zones déjà déployées. Cela se fera par la migration complète de sa base de clients et l'abandon de son réseau cuivre quelques années après l'achèvement du déploiement de la fibre. Pour Glasfaser Ostbelgien, il n'y a pas de volume prédéfini, mais il y a toujours l'engagement de migration.
 - Lors de la survenance d'un "Flip Over Event" (tel que l'achèvement du déploiement du réseau sur un nombre ciblé de foyers, une date prédéfinie, etc.), les actionnaires des entités fibre sont obligés de transférer le nombre minimum d'actions requis à Proximus pour que ce dernier obtienne le contrôle en ayant la majorité des actions. Si nécessaire, et de la manière la plus limitée possible, des adaptations pourraient être apportées aux accords d'actionnaires afin d'assurer le contrôle par Proximus après le Flip Over. Le premier changement de contrôle devrait avoir lieu en 2031.
 - Au moment du Flip Over, Proximus a le droit d'acquérir le nombre d'actions nécessaire pour détenir au moins 50% plus une et jusqu'à 75% moins une des actions de Glasfaser Ostbelgien.
 - Unifiber et Glasfaser Ostbelgien maximiseront leur financement par la dette et les flux de trésorerie opérationnels. Les actionnaires compléteront les besoins de financement restants par une injection de capital, au prorata de leur part.
 - Toutes les actions détenues par Midco Unifiber dans Unifiber sont mises en gage auprès des institutions financières dans le cadre des arrangements de financement obtenus par Unifiber. Il en va de même pour les actions détenues dans Glasfaser Ostbelgien.

Droits d'utilisation du spectre

Proximus a obtenu des licences de spectre moyennant une contrepartie composée d'une "redevance unique" capitalisée, amortie et payée en versements annuels, ainsi que du paiement de redevances annuelles indexées, que le Groupe considère comme variables et conditionnelles. Ces redevances annuelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Leur valeur actuelle nette s'élève à 252 millions d'euros, sur la base d'un taux d'actualisation de 3,8%.

Activités de centre de données

Le 1er mars 2025, Proximus a finalisé la vente de son activité de centres de données à Datacenter United, un prestataire de services basé en Belgique, pour un montant de 130 millions d'euros, net de la trésorerie détenue au sein de la filiale à la date de la transaction.

Dans le cadre de cette transaction, Proximus a conclu un Master Service Agreement (MSA) avec l'acquéreur afin de garantir la poursuite de la fourniture des services de centres de données pour une durée prévue de 15 ans (période initiale de 10 ans, avec une option de prolongation de 5 années supplémentaires). En vertu de cet accord, Proximus s'engage à une capacité de colocation définie ainsi qu'aux services associés pendant toute la durée du contrat.

Le périmètre de la transaction incluait également des actifs immobiliers situés à Evere et à Malines, pour lesquels Proximus a conclu des contrats de location distincts et pluriannuels portant sur des espaces de bureaux et de télécommunications.

Taxe sur les pylônes

Proximus tient compte des évolutions de la jurisprudence pour déterminer ses provisions relatives aux taxes sur les pylônes. En 2025, l'impact sur les provisions a été limité à la suite des évolutions jurisprudentielles, en raison de décisions à la fois favorables et défavorables durant l'année.

UNITE T.V.A.

La société est membre de l'unité TVA « Proximus VAT Group », enregistrée sous le numéro de TVA BE0829.001.392.

Tous les membres de l'unité TVA sont solidairement responsables envers l'État belge du paiement de la TVA, des intérêts, des amendes administratives et des frais résultant des opérations effectuées par un ou plusieurs membres de l'unité.

Au 31 décembre 2025, l'unité TVA était composée de : Proximus SA de droit public, Proximus NXT IT SA, Proximus Real Estate SA, Be-Mobile SA (jusqu'au 31/10/2025), ClearMedia SA, Davinsi Labs SA, Proximus Luxembourg Technology Services SA, Codit BV, Codit Holding BV, Codit Managed Services BV, Mobile Vikings SA, Proximus ADA SA, Telesign Belgium BV, DOKTR BV, Fiberklaar BV et Fiberklaar Midco BV.

Plaintes et procédures judiciaires

Nos règlements et procédures sont établis en vue de garantir la conformité avec les lois applicables, les obligations en matière de comptabilité et de rapportage, les réglementations et prescriptions fiscales, y compris celles imposées par les pays étrangers, l'UE, ainsi qu'avec les lois sociales.

La complexité de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel nous opérons ainsi que les coûts de conformité augmentent tous les deux en raison de l'augmentation des obligations. De plus, des lois étrangères et supranationales peuvent parfois entrer en conflit avec les lois nationales. Le défaut de conformité à ces multiples lois, obligations réglementaires et réglementations de même que les modifications de celles-ci ou de la manière dont elles sont interprétées ou mises en œuvre, peut avoir des conséquences dommageables en termes de réputation, responsabilité, amendes et pénalités, augmentation de la charge fiscale ou encore du coût de mise en conformité réglementaire et partant, influencer les états financiers.

Le secteur des télécommunications et des entreprises de services connexes se caractérise par l'existence d'un grand nombre de brevets et de marques. Les litiges fondés sur des allégations de violation de brevet ou autres violations des droits de propriété intellectuelle sont habituels. En raison de l'augmentation du nombre de nouveaux venus sur le marché et du chevauchement croissant des fonctions des produits, la probabilité de plainte pour violation des droits de propriété intellectuelle contre Proximus s'accroît.

Proximus est actuellement impliqué dans divers litiges et procédures judiciaires, y compris celles pour lesquelles des provisions ont été constituées et celles qui sont décrites ci-dessous, pour lesquelles des provisions n'ont pas été constituées ou pour une partie limitée seulement et ce dans les différents pays où elle exerce ses activités. Ces procédures comprennent également les recours intentés contre des décisions de l'IBPT, de l'Autorité Belge de Concurrence ou encore l'Autorité Belge de Protection des données d'une part ainsi que les procédures à l'encontre des administrations fiscales belges.

1. Dossiers liés à l'accès à la large bande/diffusion

Du 12 au 14 octobre 2010, la direction belge générale de la concurrence a procédé à une perquisition dans les bureaux de Proximus à Bruxelles. Cette enquête concerne des accusations de Mobistar et KPN à propos des services DSL de gros dans lesquels Proximus aurait conduit des pratiques d'obstruction. Cette mesure est sans préjudice du résultat final à l'issue de l'enquête complète. A la suite de cette perquisition, la direction générale de la concurrence devra examiner tous les éléments pertinents de l'affaire. En définitive, il reviendra à l'Auditorat de proposer une décision en vue de son adoption par le Conseil de la Concurrence. Tout au long de cette procédure, Proximus sera en mesure de faire entendre son point de vue. (Cette procédure peut durer plusieurs années).

Au cours de la perquisition d'octobre 2010, un grand nombre de documents ont été saisis (documents électroniques comme la copie complète de « mail box » et d'archives et autres fichiers). Proximus et l'Auditeur ont échangé largement leurs points de vue respectifs sur la façon de traiter les données saisies. Proximus souhaitait assurer que le « legal privilege » (LPP) des avocats et la confidentialité des avis des juristes d'entreprise soient garantis. De plus, Proximus cherchait à éviter que les autorités de concurrence accèdent à des données sensibles qui étaient en dehors de l'objet de l'enquête. N'ayant pu convaincre l'Auditeur de sa position, Proximus a entamé deux procédures : une devant la Cour d'Appel de Bruxelles et une autre devant le Président du Conseil de la Concurrence visant à suspendre la communication à l'équipe d'enquête des données « LPP » et des données hors sujet. Le 5 mars 2013, la Cour d'Appel a rendu une décision favorable dans le cadre du recours introduit au cours de duquel elle a statué que les enquêteurs n'ont pas le pouvoir de saisir les documents contenant des avis des juristes d'entreprise et les documents hors objet de l'enquête et que ces documents doivent être écartés ou détruits. Il faut noter que cette décision est relative à la procédure et ne porte pas sur le fond de l'affaire.

Le 14 octobre 2013, l'autorité de concurrence a introduit un pourvoi en cassation contre cette décision. Proximus s'est jointe à la procédure en cassation. Finalement, le 22 janvier 2015, La Cour de Cassation a décidé de confirmer l'arrêt du 5 mars 2013, à l'exception d'une restriction relative aux documents plus anciens, qui a été annulée. Il appartient à la Cour d'appel de prendre une nouvelle décision concernant cette dernière restriction.

En mars 2014, KPN a retiré sa plainte, Mobistar reste le seul plaignant.

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	3.211.091.601	3.440.633.438
Participations	(280)	3.211.091.601	3.440.633.438
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	205.380.183	115.986.970
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	205.380.183	115.986.970
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	955.327.190	1.029.665.096
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	955.327.190	1.029.665.096
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	106.310.567	89.474.177
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	296.118.038	108.297.567
Produits des actifs circulants	9431	3.312.339	3.797.672
Autres produits financiers	9441	0	1.809.724
Charges des dettes	9461	20.495.260	29.579.482
Autres charges financières	9471	2.234.350	2.251.032
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	269.483.153	235.332.320
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253	66.565.374	48.670.811
9263	66.565.374	48.670.811
9273		
9283		
9293	17.122.037	9.173.094
9303		
9313	17.122.037	9.173.094
9353	66.209.608	7.991.441
9363	40.237.027	
9373	25.972.581	7.991.441
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

--

Informations supplémentaires

Proximus SA de droit public fournit des services de télécommunications à l'État belge, à différentes administrations de l'État belge et à diverses entreprises contrôlées par l'Etat. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations et à ces diverses entreprises contrôlées par l'Etat ne représentent pas une composante significative des revenus nets de Proximus SA de droit public.

Concernant les transactions avec les membres des organes dirigeants, de supervision ou directeurs, référence est faite à la section "déclaration de gouvernance d'entreprise" dans le rapport de gestion et au rapport de rémunérations où les rémunérations des membres du Conseil d'Administration et des membres du Leadership Squad sont détaillées.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	3.137.194
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	448.200
95061	72.368
95062	
95063	232.490
95081	
95082	
95083	5.865

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
1 IRCS	Devise et intérêts	Couverture	10.882.069		-2.424.898		-876.744
Contrats à terme en devises étrangères	Devise	Couverture	71.123.321		836.018		-3.310.169
Contrat d'achat virtuel d'énergie	Coût de l'électricité	Couverture	0		3.959.083		-3.536.187

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS****La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion***

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)^z

~~La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations^z~~

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable^z (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation^z~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation^z:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus^z:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Codes	Exercice
9507	1.538.900
95071	124.334
95072	
95073	232.490
9509	561.471
95091	27.000
95092	
95093	5.865

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont conformes aux dispositions de l'A.R. du 29 avril 2019 livre 3 exécution de la loi sur les sociétés et les associations.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

BILAN

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'émission d'emprunts sont intégralement à charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais d'établissement importants peuvent être activés et amortis sur 5 ans. Les acquisitions de l'année sont amorties pro rata temporis. Les frais de restructuration sont imputés à l'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition c.-à-d. le prix d'achat, le coût de revient ou la valeur d'apport. Les frais généraux ne sont pas inclus.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amorties. Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties selon le plan suivant qui est établi sur base de critères économiques :

- Goodwill: sur la durée d'utilisation, si celui-ci ne peut être estimée de manière fiable entre 5 et 10 ans
- Software: 5 ans ou la durée de la licence si elle est inférieure à 5 ans
- Licences de réseau: sur la période de la licence
- Droits d'utilisation, droit d'émission et du football : sur la période du contrat
- Base de données clients et marques: 3 à 10 ans

Les acquisitions de l'année sont amorties pro rata temporis.

Le goodwill généré par la fusion de début 2010 est amorti sur 15 ans. Cette période d'amortissement est justifiée par la durabilité de la rentabilité attendue de l'ensemble des entreprises fusionnées.

Le goodwill résultant de la fusion de Wireless Technology en 2016 est amorti sur une période de 10 ans. Cette durée d'amortissement reflète la durée d'utilité sur laquelle il est attendu que les avantages économiques de l'actif dans la réorganisation de l'entreprise seront consommés par Proximus.

Le goodwill résultant de la fusion de Scarlet est amorti sur 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, c.-à-d. le prix d'achat, le coût de revient ou la valeur d'apport. Les frais généraux ne sont pas incorporés.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amorties. Ces immobilisations ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Les immobilisations corporelles ayant une durée de vie utile limitée sont amorties selon la méthode linéaire (sauf pour les immobilisations corporelles acquis en 2018 et 2019).

Les immobilisations corporelles acquises en 2018 et 2019 sont amorties selon la méthode dégressive annuelle en utilisant le double du taux de l'amortissement linéaire avec un maximum de 40% de la valeur d'achat initiale.

Lors de la détermination du montant amortissable, il est tenu compte d'une valeur résiduelle si celle-ci peut être déterminée de manière précise, qu'elle est significative et que la réalisation est suffisamment certaine.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le plan suivant qui est établi sur base de critères économiques:

	Durée de vie (en année)
Terrains et bâtiments	
- Terrains	illimitée
- Bâtiments et équipements des bâtiments	22 - 33
- Aménagements dans les bâtiments	3 - 10
- Améliorations dans les bâtiments loués	3 - 10
Equipement technique et de réseau	
- Câbles et tubes	15 – 20
- Centraux	8 – 10
- Equipements de transmission	6 – 8
- Réseau d'accès radio	6 – 7
- Sites mobiles et équipements de l'aménagement des sites	5 – 10
- Equipements installés chez les clients	2 – 8
- Equipements de réseau data et autres équipements de réseau	2 – 15
Mobilier et véhicules	
- Mobilier et matériel de bureau	3 – 10
- Véhicules	3 – 10

Les actifs immobilisés en location-financement et droits similaires sont amortis suivant la durée de vie du bien immobilier comme mentionné au contrat.

Les immobilisations en cours et acomptes versés sont amortis sur la même durée de vie des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les immobilisations corporelles qui sont mises hors service sont évaluées à la valeur nette comptable ou à la valeur de réalisation attendue si elle est inférieure. Elles ne sont plus amorties.

Les acquisitions de l'année sont amorties pro rata temporis.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et les actions sont évaluées à la valeur d'acquisition, c.-à-d. le prix d'achat ou la valeur d'apport. Seuls les coûts d'achats accessoires importants sont activés.

La société évalue s'il existe des indications de perte de valeur de ses participations.

Une réduction de valeur n'est comptabilisée qu'en cas de diminution significative et durable de la valeur, justifiée par la situation financière, la rentabilité ou les perspectives futures de l'entité dans laquelle la participation est détenue. La réduction de valeur peut être reprise lorsqu'elle n'est plus justifiée.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une réduction de valeur est actée lorsqu'à la date d'échéance le paiement est devenu partiellement ou complètement incertain.

CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances exprimées en valeurs étrangères sont converties en EUR au cours en vigueur à la date de la comptabilisation de la livraison. Les créances en valeurs étrangères sont réévaluées au cours de clôture.

Une réduction de valeur est actée sur la valeur nominale lorsqu'à la date d'échéance, le paiement est partiellement ou complètement incertain.

STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Les stocks d'approvisionnements et de marchandises sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Lors de l'établissement de l'inventaire annuel, la méthode du Prix Moyen Pondéré est utilisée pour évaluer les différentes subdivisions de cette rubrique.

Des réductions de valeurs sont actées si la valeur de vente ou de marché est inférieure à la valeur d'acquisition ou pour tenir compte des risques inhérents à la nature des produits.

Les commandes en cours d'exécution et les encours de fabrication sont évalués au coût de revient ou à la valeur du marché (si celle-ci est inférieure au coût de revient).

Les projets de l'activité ICT (commandes en cours d'exécution) sont pris en résultat en fonction de leur pourcentage d'avancement.

CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées sur la valeur nominale lorsqu'à la date d'échéance, le remboursement est partiellement ou complètement incertain.

Les créances en valeurs étrangères sont converties en EUR au cours en vigueur à la date de la comptabilisation de la livraison et sont réévaluées au cours de clôture.

PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les placements de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale lorsqu'il s'agit d'avoirs auprès d'institutions financières, et à leur valeur d'acquisition, prix d'acquisition sans frais complémentaires, dans les autres cas.

Des réductions de valeur sont actées sur la valeur nominale ou sur la valeur d'acquisition, lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture du bilan est inférieure à la valeur actée auparavant.

Pour la détermination de la valeur de réalisation des actions propres il est d'une part tenu compte du prix de marché à la date de l'exercice et d'autre part du prix d'exécution des options pour lesquelles ces actions sont tenues.

Les placements de trésorerie en valeurs étrangères sont convertis, en fin d'exercice, en EUR au cours en vigueur à la clôture du bilan.

VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à la valeur nominale. Une réduction de valeur est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur nominale actée auparavant. Les valeurs disponibles en valeurs étrangères sont réévaluées en EUR au cours officiel à la clôture du bilan.

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

A la clôture du bilan, il est établi un inventaire de tous les risques prévisibles et pertes probables qui ont leur origine dans le courant de l'exercice ou pendant les exercices précédents. Une provision est constituée sur base d'une estimation fiable du risque au moment de l'établissement des comptes. Elle représente la meilleure estimation des charges qui sont considérées comme probables ou, dans le cas d'une obligation, la meilleure estimation du montant nécessaire pour l'honorer à la date de clôture du bilan.

Dans le cadre des plans de départ, des provisions sont constituées dès approbation en commission paritaire. Elles représentent la valeur actuelle des avantages accordés durant la période d'inactivité tant pour les bénéficiaires actuels que futurs.

Dans le cadre des avantages postérieurs à l'emploi, une provision est constituée aussi bien pour les bénéficiaires actuels que pour les futurs. Pour les bénéficiaires actuels la provision est déterminée comme une valeur actuelle de l'obligation en vertu des avantages accordés. Pour les bénéficiaires futurs cette provision est constituée au fur et à mesure en fonction des années de service afin qu'au moment de la mise à la pension, la provision atteigne aussi la valeur actuelle des obligations en vertu des avantages accordés.

La provision pour sinistres à régler aux tiers concernant les véhicules, qui est constituée par la société comme « propre assureur », est valorisée via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2014 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément aux articles 3:54 de l'A.R. du 29 avril 2019.

DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Les dettes sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Les dettes en devises étrangères sont converties en EUR comme suit :

- les emprunts en devises au cours en vigueur à l'instant où l'emprunt est contracté ;
- les dettes commerciales au cours en vigueur à la date de la comptabilisation de la réception du bien ou service.

Les dettes commerciales et les dettes financières non couvertes pour risque de change libellées en devises étrangères sont réévaluées au taux de clôture.

ECARTS DE CONVERSION

Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation sont repris au compte de résultats.

COMPTE DE RESULTATS

Les postes du compte de résultats sont évalués à leur valeur nominale. Les productions immobilisées sont comptabilisées au coût de revient sans incorporation de frais indirects.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits sont enregistrés sur la période à laquelle ils se rapportent, indépendamment de leur encaissement.

Le chiffre d'affaires tient compte des remises commerciales et de celles liées aux volumes.

Les flux de revenus spécifiques et leurs critères de comptabilisation sont les suivants :

- Les revenus générés par le trafic de téléphonie fixe, mobile et de carrier sont comptabilisés sur la base de leur utilisation;
- Les revenus générés par les frais de raccordement et d'installation sont comptabilisés parmi les revenus au moment du raccordement ou de l'installation;
- Les revenus issus de la vente d'équipements de communication sont comptabilisés dès la livraison au distributeur externe ou dès la fourniture par une boutique propre de Proximus au client final;
- Les revenus relatifs aux redevances de location mensuelles, à l'abonnement mensuel et aux droits d'accès, dans le cadre des revenus de téléphonie fixe, mobile, internet et télévision digitale sont comptabilisés en résultat sur base de la période de fourniture des services;
- Les revenus "prepaid", comme les revenus issus des cartes prépayées de téléphonie fixe et mobile, sont reportés et comptabilisés en résultat sur la base de l'utilisation des cartes;
- Les revenus de maintenance sont pris en compte de résultats pro rata temporis, tout au long de la période de maintenance.
- Les revenus de l'activité ICT liés aux projets sont pris en compte de résultats en fonction de leur pourcentage d'avancement (stade d'achèvement).

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés, en annexe, par catégorie, à la valeur nominale de l'engagement qui figure au contrat ou, à défaut de celui-ci, à leur valeur estimée.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

AFFECTATION DU BENEFICE ET EVOLUTION DES RESERVES

En 2025, le bénéfice de l'exercice à affecter se chiffre à 139.549.922 EUR.

- 5 % de ce bénéfice net est à affecter à la réserve légale. Etant donné que cette obligation n'est plus d'application lorsque la réserve légale a atteint 10% du capital, limite atteinte entre temps, il n'y a pas d'affectation à la réserve légale.
- Il y a un bénéfice reporté des exercices précédents de 285.333.356 EUR.

Le bénéfice à affecter s'élève alors à 424.883.278 EUR. L'affectation suivante sera proposée à l'Assemblée Générale d'avril 2026.

- 27.607.749 EUR affectation nette sur les capitaux propres (réserves), détaillée comme suite:
 - 3.742.019 EUR prélèvement sur les réserves disponibles;
 - 426.846 EUR prélèvement sur les réserves principalement dans le cadre des exercices d'options sur actions;
 - 31.360.393 EUR affectation aux réserves disponibles;
 - 416.221 EUR affectation aux autres réserves (indisponibles) pour la rémunération des actions propres.
- 193.891.474 EUR la rémunération du capital (dividendes brutes) comme décidée par l'Assemblée Générale. Ce montant peut être détaillé comme suit :
 - 96.929.675 EUR a été versé le 05 décembre 2025 comme dividende intérimaire;
 - 41.528 euros ont également été ajoutés en 2025 en raison de l'évolution des stocks de trésorerie;
 - 96.920.271 EUR, le montant restant qui sera versé en avril 2026.
- Le bénéfice à reporter qui en résulte se chiffre à 203.384.055 EUR.

ETAT RECAPITULATIF des comptes relatifs aux TACHES DE SERVICE PUBLIC (obligation imposée par l'art. 27 de la loi du 21.03.1991)

L'article 155 de la loi du 13 juin 2005 concernant la communication électronique a annulé le chapitre V de la loi du 21 mars 1991, qui traitait du service de télécommunication public (plus précisément des tâches du service public) et l'a remplacé par les dispositions du chapitre I, qui traite du service universel (art. 68 à 104 y compris), du titre IV de la nouvelle loi. Cependant l'article 86ter de la loi du 21 mars 1991 a été maintenu et a été repris tel quel sous le chapitre II – Services supplémentaires du titre IV de la loi du 13 juin 2005 (art. 105 à 107 y compris). Les chiffres ci-dessous contiennent les missions d'intérêt général comme définies dans les articles de la loi et dans l'article 4 du contrat de gestion.

1. Ventes et prestations	0,00	EUR
2. Coûts des ventes et des prestations	322.267,19	EUR
Résultat d'exploitation (perte)	(322.267,19)	EUR

Les calculs sont faits sur base d'un modèle de coûts développé par Proximus S.A. de droit public pour les produits qui répondent aux exigences du contrat de gestion, sur base des critères relatifs à l'économie de l'entreprise en tenant compte de la durée de vie escomptée des produits.

SUBSIDE EN CAPITAL

En 2025, Proximus a été attribué des subsides en capital de pouvoirs ou institutions publics pour un montant 5.488.571EUR.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	7.527,5	5.275,5	2.252,0
Temps partiel	1002	1.031,0	492,4	538,6
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	8.312,3	5.656,7	2.655,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	11.132.770	7.975.227	3.157.543
Temps partiel	1012	1.115.302	554.127	561.175
Total	1013	12.248.072	8.529.354	3.718.718
Frais de personnel				
Temps plein	1021	792.157.419	568.398.325	223.759.094
Temps partiel	1022	79.259.736	39.492.058	39.767.677
Total	1023	871.417.154	607.890.383	263.526.771
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	11.154.040	7.780.928	3.373.113

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	8.686,0	5.947,1	2.738,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	12.926.584	9.063.200	3.863.384
Frais de personnel	1023	884.677.245	620.170.356	264.506.889
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	12.210.696	8.559.858	3.650.838

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	7.465	1.007	8.233,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	7.331	1.007	8.099,0
Contrat à durée déterminée	111	134		134,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	5.231	483	5.605,7
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1.384	216	1.550,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	1.201	125	1.296,8
de niveau universitaire	1203	2.646	142	2.758,1
Femmes	121	2.234	524	2.627,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	502	254	687,9
de niveau supérieur non universitaire	1212	496	149	609,2
de niveau universitaire	1213	1.236	121	1.330,2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	153		153,0
Employés	134	7.309	1.007	8.077,0
Ouvriers	132			
Autres	133	3		3,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	35,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	70.499	
Frais pour la société	152	1.438.047	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	231	2	232,6
210	83	2	84,6
211	148		148,0
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	373	49	408,1
310	274	48	308,3
311	99	1	99,8
312			
313			
340	70	30	91,9
341			
342	99	3	101,1
343	204	16	215,1
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés	5801	5.513	5811	2.577
Nombre d'heures de formation suivies	5802	208.335	5812	83.914
Coût net pour la société	5803	18.090.858	5813	7.286.735
dont coût brut directement lié aux formations	58031	17.911.387	58131	7.214.446
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	179.472	58132	72.289
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5821	5.401	5831	2.534
Nombre d'heures de formation suivies	5822	156.734	5832	85.934
Coût net pour la société	5823	13.610.046	5833	7.462.129

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	5.513	5811	2.577
5802	208.335	5812	83.914
5803	18.090.858	5813	7.286.735
58031	17.911.387	58131	7.214.446
58032	179.472	58132	72.289
58033		58133	
5821	5.401	5831	2.534
5822	156.734	5832	85.934
5823	13.610.046	5833	7.462.129
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

BILAN SOCIAL

Commentaires sur les codes 109, 110, 209, 210, 309 et 310

Ces codes peuvent être divisés en deux parties : a. personnel statutaire
b. personnel contractuel

Code 109 & 110 :

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Personnel statutaire	code 109	1.090	274	1.295,4
Personnel contractuel	code 110	6.241	733	6803,6

Code 209 & 210 :

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Personnel statutaire	code 209	0	0	0,0
Personnel contractuel	code 210	83	2	84,6

Code 309 & 310 :

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Personnel statutaire	code 309	58	25	75,9
Personnel contractuel	code 310	216	23	232,8

Numéros des comités paritaires dont dépend l'entreprise :
Proximus SA de droit public a son propre Comité Paritaire National.

Code 1023

Le code 1023 du bilan social reprend les coûts du personnel relatifs aux membres du personnel pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA, plus précisément :

- les frais repris à la rubrique 62

Comme en 2024, le split hommes /femmes du code 1023 pour l'année 2025, a été établi principalement sur base d'un inventaire complet et d'une répartition hommes/femmes des données salariales provenant du calcul de la paie de l'année 2025.

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2025, Proximus a reçu des subventions pour la formation des travailleurs pour un montant de 125.496,42 EUR dans le cadre des congés-éducation payés relatifs à l'année 2023-2024.